2017-UNAT-744, Krioutchkov

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a refusé la demande de l'appelant pour une audience orale. Unat a jugé que les onze nouveaux motifs d'appel soulevés par l'appelant pour la première fois en appel n'étaient pas à recevoir. Ils étaient pour la plupart présumés de défauts de procédure mineurs qui, selon toute probabilité, auraient un impact minimal, voire aucun, sur la contrepartie équitable et pleinement reçue par l'appelant. Unat a jugé que le raisonnement de UNDT était solide et inattaquable, qu'il a correctement déterminé les problèmes et rejeté les motifs d'examen de l'appelant pour des raisons durables. Unat a jugé qu'il n'était pas en mesure d'identifier aucune erreur de droit ou de fait justifiant l'ingérence avec la décision de l'UNDT. Unat a soutenu que les conclusions de l'UNDT concernant le retard dans la publicité de la vacance, les critères d'éligibilité réduits, la composition du panel, l'application du principe sans différence, la nature non contraignante du manuel du gestionnaire d'embauche et les principes applicables régissant le large pouvoir discrétionnaire de l'administration en matière de sélection du personnel était tous conformes à la jurisprudence antérieure. Unat a jugé que le fait d'être sur une liste ne crée pas d'espérance ou de droit à la promotion. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UNT.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de ne pas le sélectionner pour un poste. UNDT a jugé que l'appelant avait reçu une contrepartie complète et équitable et avait échoué sur les preuves pour établir toute irrégularité dans la décision de ne pas le sélectionner pour le poste.

Principe(s) Juridique(s)

Il ne suffit pas qu'un appelant soit en désaccord avec les conclusions de fait ou les conclusions de la loi tirées par le tribunal de première instance. Pour un appel à réussir, un appelant doit persuader un que la décision contestée remplit les critères objectifs de sa compétence. La procédure d'appel est de nature corrective et non une opportunité pour une partie infructueuse de réarranger son cas. Une partie ne peut que répéter les arguments d'appel qui n'ont pas réussi à la cour inférieure; Il ou elle doit démontrer que le tribunal ci-dessous a commis une erreur de fait ou de loi justifiant l'intervention par Unat.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Krioutchkov

Entité

CESAP

Numéros d'Affaires

2016-956

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Jul 2019

President Judge

Juge Murphy

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion) Examen complet et équitable Décision de sélection

Droit Applicable

TANU Statut du Tribunal

• Article 2

Jugements Connexes

UNDT/2016/066